



COMB1BA

2023 - 2024

COMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ?

Le **bachelier en information et communication sur le campus Saint-Louis - Bruxelles** vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master menant aux métiers de l'information et de la communication (journaliste, chargé-e de communication, chargé-e de projet multimédia, gestionnaire de réseaux socionumériques, etc.). Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

Le bachelier couvre **cinq grands axes** :

1. **un apprentissage des théories scientifiques** de l'information et de la communication ;
2. **une connaissance du monde médiatique belge, européen et international** ;
3. **une formation étendue en sciences humaines et sociales abordable**, notamment, la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit – parmi d'autres disciplines ;
4. **de multiples occasions de mise en Œuvre des connaissances**, par exemple dans le cadre de séminaires de lecture, de travaux pratiques ou d'ateliers de réalisation de productions informationnelles ou communicationnelles.
5. **une formation en langues**. La maîtrise de plusieurs langues est une condition et un atout pour évoluer dans vos études et votre profession en information et communication. Même si vous ne suivez pas le programme bilingue ou trilingue en information et communication, les étudiant-es du programme unilingue reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités d'enseignement#de#langue (anglais et néerlandais) et#unité d'enseignement#en#langue étrangère font partie intégrante du programme.

Au travers de cet éventail de compétences, le bachelier en information et communication vous propose d'agrandir votre fenêtre sur le monde en aiguisant votre questionnement critique sur le quotidien et en vous apportant un bagage scientifique et culturel varié. Il vous donne l'occasion d'acquérir des compétences concrètes de recherche d'information, d'analyse de données, de communication écrite et orale, et d'expression dans d'autres langues que le français.

La formation vous invite à effectuer des travaux individuels et en groupe dès la première année. L'analyse d'objets et d'évènements de notre quotidien (les réseaux socionumériques, la désinformation, le rôle des journalistes dans notre société, la gestion communicationnelle des crises – sanitaires, économiques, politiques... –, le déploiement des technologies numériques, etc.) constituent l'un des points forts de notre formation.

À l'issue de votre bachelier, vous disposerez de la capacité à repérer les enjeux d'une situation et à les analyser à partir d'un Œil info-communicationnel. Vous pourrez alors mettre en place des dispositifs concrets, pertinents et innovants pour y faire face et relever les défis de notre société.

Votre profil

Le bachelier en Information et communication est fait pour vous si...

-

Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement d'anglais et de néerlandais durant les premiers et deuxième blocs, et choisir une des deux langues dans le troisième bloc; en outre, ils-elles ont l'obligation de suivre au 2e quadrimestre du troisième bloc une unité d'enseignement de fond en néerlandais ([Media en politiek](https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1320) (https://uclouvain.be/cours-2023-bpols1320)) ou en anglais ([International communication](https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1313) (https://uclouvain.be/cours-2023-bcomu1313)).

Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du troisième bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Sur le site Saint-Louis – Bruxelles, il est également possible de suivre un [Bachelier en information et communication \(français-anglais\)](#) ou [Bachelier en information et communication \(français-néerlandais-anglais\)](#).

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le supplémentaires années dans le supplémentaires -1 0 16.444

COMB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site Saint-Louis - Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COMB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

—

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en information et communication \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)

- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BCOMU1318** "[Multimedia communication and Web technologies](#)" a comme prérequis BCOMU1310
 - BCOMU1310 - [Sémiotique](#)
- BECGE1321** "[Organisational studies](#) " a comme prérequis BESPO1160
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1326** "[Humans and organization](#)" a comme prérequis BESPO1160
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1312** "[International relations analysis](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1315** "[EU politics](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1316** "[Transformations and urban politics](#)" a comme prérequis BESPO1160
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1317** "[Political parties and lobby groups](#) " a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BMHCI1000** "[Organisational Communication in a Multicultural Context](#)" a comme prérequis BPOLS1110
 - BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BNEER1282** "[Dutch II](#)" a comme prérequis BNEER1183
 - BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1382** "[Dutch III](#)" a comme prérequis BNEER1282
 - BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
- BPOLS1233** "[Quantitative methods II: statistics](#)" a comme prérequis BPOLS1231
 - BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)

- BSOCA1330** "Field methods: observation and interviews" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BSPOL1210** "Political sociology" a comme prérequis BESPO1162 OR BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1211** "Political sociology" a comme prérequis BESPO1162 OR BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1214** "Political Doctrines " a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1310** "Labour, employment and social protection" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1312** "International relations " a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1313** "Comparative politics" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1315** "Political Systems " a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1316** "The European Political System " a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1322** "Public Policy Analysis" a comme prérequis BESPO1162 OR BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

COMB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
 - ⊗ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - ⊗ Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	ES [q2] [30h] +4h] [5 Crédits]
-------------	--------------------------------------	--------------	---

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Diane Bernard Thibaut Slingeneyer de Goeswin (coord.)	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
-------------	-------	---	---

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
○ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	ES [q2] [30h] [5 Crédits]
○ BPOLS1111	Anthropologie	Olivier Schmitz (supplée Jean- Pierre Delchambre)	ES [q2] [30h +9h] [5 Crédits]
○ BPOLS1121	Histoire du temps présent	Béregère Piret	ES [q2] [30h +11h] [5 Crédits]

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	ES [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée Nicolas Marquis)	ES [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

o Langues

○ BANGL1192	Anglais I		
-------------	-----------	--	--

● BNEER1282	Néerlandais II  <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	[q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
-------------	--	---	--

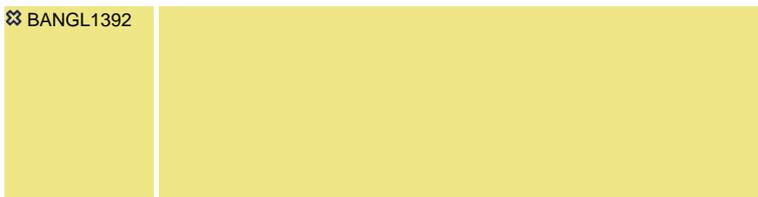
COMB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △
-

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

⌘ BANGL1392



⊗ BHDPO1317

Partis politiques et groupes d'intérêt 🟡

Olivier Paye

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1322	Marketing <i>Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire ultérieurement au Master en stratégie de la communication et culture numérique, il est vivement conseillé d'opter pour ce cours de marketing (ECGE1322).</i>	Julie Masset	FB [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]
⊗ BECGE1324	Marketing	Irene Roozen	NE [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🟡	Yannick Vanderborght	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🟡	Johan Wets	NE [q2] [30h] [5 Crédits]

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1214	Management humain	Laurent Taskin	FB [q2] [30h] +7.5h] [5 Crédits]
⊗ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BPOLS1321	Society and Environment 🟡	Benedikte Zitouni	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🟡	Benedikte Zitouni	NE [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

COMB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.[ce](#)

